

INCLUSION ET ÉGALITÉ DES CHANCES VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

CONTEXTE

L'article 29 de la [loi égalité et citoyenneté](#) vise à favoriser l'insertion des jeunes et s'articule autour de trois axes : généraliser l'engagement au service de l'intérêt général et accompagner l'émancipation des jeunes, favoriser la mixité sociale et l'égalité d'accès au logement et renforcer l'égalité réelle.

[Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017](#) relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent avoir un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole d'intérêt général.

OBJECTIFS

Dans le cadre de nos formations et du développement de la vie étudiante en général, notre objectif est double :

- Impulser et favoriser l'engagement étudiant au service de l'intérêt général
- Valoriser cet engagement dans le cadre de l'enseignement dispensé

Notre objectif est de favoriser le savoir-faire mais aussi le savoir être. A ce titre, nos formations intègrent des unités d'enseignement autour des sujets de responsabilité sociétale et d'éthique, d'inclusion et d'accompagnement notamment.

ACTIONS

1. **Recenser les actions étudiantes déjà engagées** : chaque année, les étudiants sont invités à faire connaître leur mission d'engagement auprès du référent « [Engagement personnel et participatif](#) »
2. **Favoriser et impulser les actions d'engagement** : dans le cadre de l'unité d'étude EPP, les étudiants non encore engagés doivent choisir une mission parmi celles qui leur sont présentées.
3. **Reconnaître et valoriser les actions étudiantes dans le cadre du cursus scolaire** : si les missions réalisées par l'étudiant sont d'intérêt général et convertibles en compétences, ces dernières sont reconnues dans le cadre de l'unité d'étude EPP attribuant 5 crédits ECTS. Pour les étudiants fortement investis, un aménagement des temps d'étude est réalisé au cas par cas.
4. **Intégrer les questions d'engagement, de management responsable et éthique au cœur même des cursus de formation** : l'engagement passe également par la prise de conscience

PUBLIC ET ACTIONS CONCERNÉES

Tous les étudiants inscrits dans nos formations sont concernés par l'engagement étudiant.

Cas n°1 : l'élève est déjà engagé, de manière indépendante du cursus de formation

Il est bénévole au sein d'une association, réalise des activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, des engagements de sapeur-pompier volontaire, des missions de service civique ou de volontariat. Dans ce cas, les missions sont valorisées et peuvent valider l'UE EPP à hauteur de 5 crédits ECTS.

Cas n°2 : l'élève n'est pas engagé à son arrivée dans le cursus de formation

Notre école lui propose des missions. L'élève en choisit une ou plusieurs. Il peut s'agir de tutorat, de mission d'information et d'orientation, de mission d'ambassadeur de la vie étudiante, de mission associative... La réalisation de ses missions s'effectue dans le cadre de l'UE EPP jusqu'à validation et obtention des 5 crédits ECTS.

CONTACTS ET INFORMATIONS

- **Direction des programmes** : Christophe Durousseau – durousseau@3il.fr
- **SITE DE LIMOGES**
 - Référent « Engagement personnel et participatif » : Orélie Roget – roget@3il.fr
 - Référent « Vie associative étudiante » : Estelle Parrondo – parrondo@3il.fr
- **SITE DE NANTES**
 - Référent « Engagement étudiant » et « Vie associative » : Manon Cozannet – mcozannet@eni-ecole.fr - 02 23 30 18 50
- **SITE DE RODEZ**
 - Référent « Engagement étudiant » et « Vie associative » : Paul Pitiot – pitiot@3il.fr - 05 65 75 56 69

PARTENAIRES ET DISPOSITIFS



3iL Ingénieurs est investi dans ce dispositif depuis 2020, auprès du lycée Raoul Dautry. Les étudiants y participent en organisant et animant des ateliers d'information autour des études supérieures et des métiers du numérique auprès de collégiens.



3iL s'engage pour la solidarité depuis 2021 avec le dispositif JeVeuxAider.gouv.



Les élèves de 3iL organisent et animent des ateliers d'information et de sensibilisation avec l'AFEV, sur l'ensemble de ses campus.



Les élèves de 3iL Ingénieurs sont sensibilisés à l'entrepreneuriat et sont régulièrement intégrés dans les programmes Pépité en territoire.

Les étudiants de 3iL Ingénieurs s'investissent également dans le cadre de concours et de challenges autour de sujets à fort impact sociétal : le handicap, l'écologie, la représentation des femmes dans les métiers techniques et scientifiques, l'entrepreneuriat social... Quelques exemples ci-dessous.

